

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 1^{er} décembre 2017

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a adopté de premières autorisations budgétaires pour 2018, qui s'établissent à 2,249 milliards d'euros.

Ces prévisions correspondent aux dépenses prévisionnelles rattachées à des engagements déjà pris au cours de l'exercice 2017, ainsi qu'aux dépenses nécessaires à la poursuite de la maîtrise foncière et au fonctionnement de la Société du Grand Paris. Il sera révisé début 2018, à l'issue des décisions du gouvernement relatives à la feuille de route du Grand Paris Express.

A ce jour, la Société du Grand Paris a signé trois contrats d'emprunts avec la Caisse des dépôts et consignations (un milliard d'euros) et la Banque européenne d'investissement (2 md€, en deux tranches de 1 md€). Une troisième tranche de 500 M€ a été approuvée par le conseil d'administration de la BEI et pourra faire l'objet de la signature d'un contrat supplémentaire en 2018.

La Société du Grand Paris, qui a également vocation à faire appel aux marchés financiers pour l'essentiel de son financement, prévoit de procéder dès 2018 à sa première émission obligataire pour la couverture de ses besoins structurels de long terme, ainsi qu'à celle de son premier titre de créance négociable à moins d'un an, pour ses besoins de trésorerie. L'année 2018 marque donc une nouvelle étape importante dans le développement de l'infrastructure de financement de l'établissement avec, notamment, la première présentation de sa signature sur les marchés financiers internationaux.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

Hugues Vanhoucke : hvanhoucke.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Xavier Bossaert : xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr - 06 19 41 50 18